



NE PAS DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS, NI SUR AUCUN FIL DE PRESSE AMÉRICAIN

REUNION LANCE UN PROGRAMME D'INCITATION À L'EXERCICE DE BONS DE SOUSCRIPTION

Longueuil (Québec), le 15 novembre 2021. Reunion Gold Corporation (« **Reunion** » ou la « **Société** ») (TSX-V : RGD) est heureuse d'annoncer qu'elle offrira aux détenteurs de 57 394 345 bons de souscription d'une action ordinaire émis le 18 mai 2021 (les « **bons de souscription du 18 mai** »), de 23 075 000 bons de souscription d'une action ordinaire émis le 21 mai 2021 (les « **bons de souscription du 21 mai** » et, combinés aux bons de souscription du 18 mai, les « **bons de souscription de mai** ») et de 37 499 999 bons de souscription d'une action ordinaire émis le 6 août 2020 (les « **bons de souscription d'août** » et, combinés aux bons de souscription de mai, les « **bons de souscription en circulation** ») un programme d'incitation à l'exercice précoce des bons de souscription en circulation (le « **programme** »).

En vertu de ce programme, la Société émettra, pour chaque bon de souscription en circulation exercé entre le 16 novembre 2021 et 17 h HE le 15 décembre 2021, i) une action ordinaire du capital de la Société (l'« **action** ») à laquelle ils ont par ailleurs droit conformément aux conditions des bons de souscription en circulation et ii) la moitié d'un bon de souscription d'une action ordinaire (le « **bon de souscription incitatif** »). Chaque bon de souscription incitatif entier permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,20 \$ pour une période de deux ans suivant la date d'émission du bon de souscription incitatif.

Chacun des bons de souscription d'août peut présentement être exercé pour acquérir une action au prix de 0,12 \$ jusqu'au 6 août 2022, chacun des bons de souscription du 18 mai peut être exercé pour acquérir une action au prix de 0,12 \$ jusqu'au 18 mai 2023 et chacun des bons de souscription du 21 mai peut être exercé pour acquérir une action au prix de 0,12 \$ jusqu'au 21 mai 2023. Si un détenteur n'exerce pas ses bons de souscription en circulation avant 17 h HE, le 15 décembre 2021 (ou ne les exerce qu'en partie), ces bons de souscription (ou la portion de ces bons qui n'a pas été exercée) demeureront en circulation et pourront être exercés conformément aux conditions applicables s'y rapportant.

Les détenteurs qui choisissent de participer au programme devront remettre à la Société ce qui suit au plus tard à 17 h EH, le 15 décembre 2021 :

1. un formulaire d'exercice dûment rempli et exécuté, en utilisant le formulaire qui accompagne le certificat représentant les bons de souscription en circulation;
2. le certificat original représentant les bons de souscription exercés; et
3. le paiement du coût total d'exercice applicable (0,12 \$ par bon de souscription) à la Société par chèque certifié, mandat bancaire, traite bancaire ou virement télégraphique en monnaie ayant cours légal au Canada.

Le produit de l'exercice précoce des bons de souscription en circulation sera utilisé pour des activités d'exploration visant les projets miniers de la Société, en mettant l'accent sur le projet Oko Ouest au Guyana, et pour le fonds de roulement général.

Les bons de souscription incitatifs et toute action émise à l'exercice de ces derniers seront assujettis à une période de retenue prenant fin quatre mois après la date de distribution des bons de souscription incitatifs.

Des initiés de la Société détiennent 12 977 836 bons de souscription d'août et 13 961 652 bons de souscription de mai, dont 3 602 836 bons de souscription d'août et 6 269 345 bons de souscription de mai détenus par des administrateurs et dirigeants de la Société. La participation de tels initiés au programme constitue une « opération entre apparentés » aux termes du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (« **Règlement 61-101** »). Une telle participation est dispensée des exigences d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires du *Règlement 61-101* étant donné que ni la juste valeur marchande des actions souscrites par les initiés ni la contrepartie pour les actions payée par ces initiés ne dépasseraient 25 % de la capitalisation boursière de la Société.

Mise en garde

Les valeurs mobilières offertes n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu du U.S. Securities Act of 1933 et ses modifications ou de lois étatiques sur les valeurs mobilières et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou à des personnes aux États-Unis ou au compte ou profit de telles personnes en l'absence d'inscription ou d'une dispense d'application des exigences d'inscription fédérales et étatiques américaines. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux États-Unis.

Le présent communiqué contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes pertinentes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs dans le présent communiqué comprennent de l'information sur l'utilisation prévue du produit du programme. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses raisonnables formulées par Reunion Gold Corporation en date des énoncés et sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats et événements réels soient sensiblement différents des résultats anticipés dans les énoncés prospectifs.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (comme ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à l'adéquation ou l'exactitude du présent communiqué.

Au sujet de Reunion Gold Corporation

Reunion Gold Corporation est une société d'exploration aurifère de premier plan détenant un portefeuille de projets dans le bouclier guyanais, en Amérique du Sud. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « RGD ». Plus d'information sur la Société est disponible sur le site de SEDAR (www.sedar.com) et sur le site web de la société (www.reuniongold.com).

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

REUNION GOLD CORPORATION

Paul Fowler, directeur, expansion des affaires

Téléphone : +1 450 677 2585

Courriel : info@reuniongold.com